Ajoute une introduction

Le premier appel à l'action que j'ai choisi était le numéro 3 sous la thématique Protection de l’enfance. «Nous appelons tous les niveaux de gouvernement à appliquer pleinement le principe de Jordan.» Le principe de Jordan est en place pour garantir que les enfants obtiennent les produits, les services et le soutien dont ils ont besoin lorsqu'ils en ont besoin. (Gouvernement du Canada) Ce principe a été nommé en l'honneur de Jordan River Anderson, un jeune garçon de Norway House, nation crie, au Manitoba. Jordan est né en 1999 avec des handicaps multiples et vivait à l'hôpital alors que le gouvernement ne pouvait pas décider qui paierait pour ses soins spéciaux, le gouvernement fédéral ou le gouvernement provincial. Jordan est mort au début de l'âge de cinq ans parce qu'il n'avait pas reçu les soins dont il avait besoin. Encore aujourd'hui, les enfants des Premières Nations, inscrits ou non, bénéficient de différents niveaux de soins médicaux. Bien que les membres inscrits des Premières nations puissent obtenir gratuitement des services médicaux, de l'équipement et des médicaments, le choix de ces produits est souvent limité et de second ordre. De plus, on sait très bien que plusieurs enfants sont morts dans les pensionnats à cause de problèmes de santé tels que … . Je crois sincèrement que si le gouvernement avait fourni plus d’argent aux pensionnats, les jeunes avaient eu de meilleures conditions de vie comme de la bonne nourriture, des établissements plus chauds en hiver et des soins de santé, plusieurs auraient survécu.

Lorsque tu observes mon œuvre d’art, tu remarques un (une) qui signifie \_\_\_\_\_\_

Le deuxième appel à l'action que j'ai choisi porte le numéro 9 sous le volet Éducation. «Nous invitons le gouvernement fédéral à préparer et à publier des rapports annuels comparant le financement alloué à l'éducation des enfants des Premières Nations vivants dans les réserves et hors réserve, ainsi que le niveau d'instruction et le niveau de revenu des peuples autochtones du Canada comparé aux non-Autochtones. » L’idée principale de cette action est de s’assurer que le montant d’argent attribué à tous les enfants canadiens est le même peu importe où ils étudient. On suggère de publier des rapports annuels pour s’assurer que c’est égal. On veut aussi voir le niveau d’éducation des peuples autochtones par rapport aux non-Autochtones.

Je pense que la CVR a lancé cet appel à l'action, car les Autochtones ne reçoivent pas le même financement pour l'éducation que les non-autochtones. Le budget de l’éducation est principalement sous le pouvoir des provinces et des territoires. C’est définitivement un défi de rendre le tout égal mais ça doit se faire. L'éducation était le moyen utilisé par le gouvernement pour éteindre les cultures autochtones et, jusqu'à présent, le système d'éducation continue de désavantager les enfants autochtones. Il est vraiment important de mettre en place un financement équitable, car nous devons nous assurer que chaque enfant obtient les ressources dont il a besoin, peu importe qui il est ou quelle que soit sa couleur de peau.

Lorsque tu observes mon œuvre d’art, tu remarques un (une) qui signifie \_\_\_\_\_\_

Bibliographie

Residential school facts from the Canadian encyclopedia

<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/residential-schools>

Terra Nullius

<https://en.wikipedia.org/wiki/Terra_nullius>

Jordans Principle

<https://www.canada.ca/en/indigenous-services-canada/services/jordans-principle.html>

the boy behind the Jordan principle

<https://www.canada.ca/en/indigenous-services-canada/services/jordans-principle/boy-behind-jordans-principle.html>